

# Eau, déchets, transports... le bilan à géométrie variable des dispositifs 1 %

## Un nouveau programme d'appui à l'action internationale

**Sur mesure** Cités-unies France, le réseau historique des collectivités locales françaises engagées à l'international, dispose de quatre outils pour accompagner ses adhérentes: une vingtaine de groupes de travail, par thématique ou par pays, un fonds de solidarité, des rencontres annuelles et, surtout, un dispositif d'appui à l'action internationale des collectivités appelé «DCOL». Lancé fin 2018, avec l'Agence française de développement et la

Caisse des dépôts, il propose deux appels à candidatures par an (le second pour 2022 aura lieu avant la fin de l'année).

«Il s'agit d'accompagner la politique de la coopération internationale d'une collectivité ou bien la structuration d'un projet. Pour ce faire, nous allons mettre à sa disposition un expert qui peut renforcer un groupe de travail dédié, c'est un accompagnement sur mesure», explique la directrice générale de Cités-unies France, Virginie

Rouquette. Deux tiers des accompagnements portent sur la stratégie et un tiers sur des projets. «Souvent, les collectivités ont une idée précise du pays et de la thématique sur laquelle elles veulent s'engager. Nous les aidons à voir l'éventail d'acteurs qui peuvent les accompagner et à cerner ce qu'elles attendent de la démarche», souligne-t-elle. Un dispositif qui peut s'avérer fort utile étant donné que les financements vont doubler sur les prochaines années.●

coopération internationale et développement et le département (lire aussi p.34). «Cela a permis de lancer le service public d'assainissement non collectif de la commune des Lacs 1, à Aného au Togo. Nous avons aussi mené le projet de pérennisation des systèmes de gestion des ordures ménagères dans le département de Podor au Sénégal, soutenu par une subvention du syndicat mixte Sycotom [85 communes d'Ile-de-France] au titre du 1% déchets.»

Amorce travaille sur des pistes incitatives: apporter des fonds de l'Etat grâce à l'Ademe, mettre en place un crédit d'impôt permettant de dégrever une partie de la taxe générale sur les activités polluantes ou améliorer la dotation globale de fonctionnement. «Sans une meilleure implication financière de l'Etat, la mobilisation n'aura pas lieu», assène Nicolas Garnier.

### 03 Mobilité: un long chemin qui commence à peine

Lancé lors de la Conférence mondiale de Dakar (Sénégal) sur les transports urbains, en 1980, Codatu est un acteur historique des échanges entre techniciens, élus et professionnels du transport pour la solidarité internationale.

Avec le Groupement des autorités responsables de transport (Gart), Codatu œuvrait depuis dix ans pour obtenir le 1% mobilité, enfin entériné par la loi du 4 août 2021. Mais le chemin est long avant que l'arbre porte des fruits... «Les besoins sont immenses. Il ne s'agit pas, comme pour les autres 1%, de financer des infrastructures mais de soutenir la naissance d'autorités organisatrices de transports [AOT]. Aujourd'hui, certaines n'ont qu'un directeur comme à Ouagadougou [Burkina Faso], Niamey [Niger] ou Conakry [Guinée], d'autres – Dakar

ou Abidjan [Côte d'Ivoire] – sont plus avancées, mais encore fragiles», juge Jean-Jacques Helluin, le directeur général de Codatu, qui estime que les enjeux de décarbonation se concentreront en Afrique, où les urbains seront un milliard de plus d'ici à 2050.

Le Gart rappelle que les budgets des AOT ne se sont pas remis de la pandémie et la fréquentation n'est pas au niveau de celle de 2019. «Nous sommes satisfaits que le 1% mobilité soit né, mais nous avons besoin d'un cadre opérationnel et de savoir ce que l'Etat peut financer», assure-t-on au Gart.

Il faudra encore sans doute un mandat municipal, pour que les collectivités appréhendent les moyens d'agir en la matière et lancent de nouveaux projets.●

(\*) Réseau national de collectivités et d'entreprises qui travaillent dans les secteurs de l'eau, de l'énergie et des déchets.